

## Prochains séminaires

- le **mardi 6 février 2007** (attention changement de date), le séminaire aura pour objet **l'histoire du DEFA** (Diplôme d'Etat relatif aux fonctions d'animation) institué par le décret du 28 juin 1979, signé conjointement par le ministre de la Santé et de la Famille (Simone Veil) et le ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (Jean-Pierre Soisson). Nous étudierons les filiations avec le CAPASE (Certificat d'aptitude à la promotion des activités socio-éducatives et à l'exercice des professions socio-éducatives) créé en 1970, et le rôle que l'interministérialité a joué dans la naissance et la gestion du nouveau diplôme.

- le **jeudi 31 mai 2007**, le séminaire s'intéressera à la place qu'a eue la **médecine** dans le champ de la jeunesse, des sports, de l'éducation-rééducation physique depuis l'entre-deux-guerres.

le Comité d'histoire

Séminaire du 30 novembre 2006

## Inscription

Auprès de Anne-Gaëlle Robic

par ☎ : 01 40 45 92 58

ou

par courriel :

[anne-gaelle.robic@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:anne-gaelle.robic@jeunesse-sports.gouv.fr)

(en précisant, svp, « séminaire Plein air »

et en indiquant vos nom et prénom)

**Pour se rendre au nouveau siège de L'UCPA**

**Métro** : ligne 4 (station Alésia ou Mouton-Duvernet) ; ligne 6 (station Saint-Jacques)

**Bus** : arrêt Alésia-Maine (sur les lignes 28, 38 et 68) ; arrêt Darreau René Coty (sur la ligne 88) ; arrêt Denfert-Rochereau (terminus de l'Orlybus)

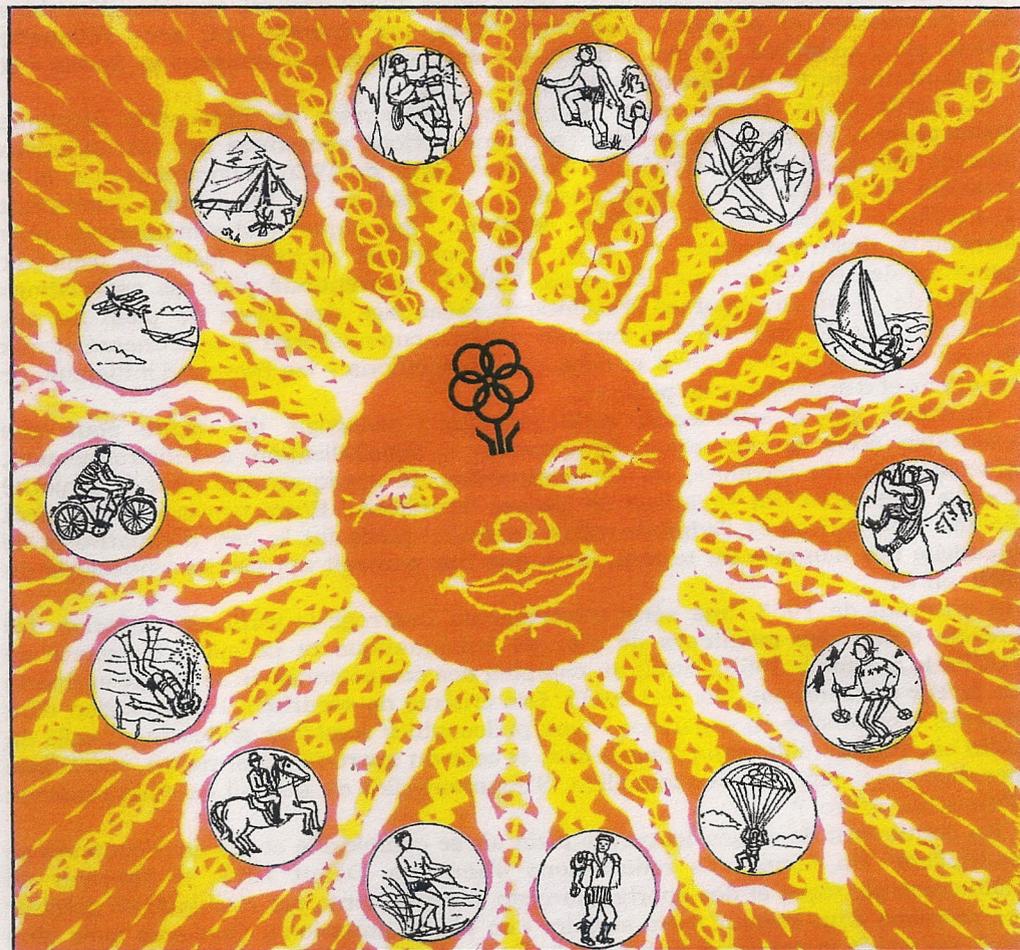
**RER** : station Denfert-Rochereau sur la ligne B

**Accès en voiture** : par la Porte d'Orléans

Séminaire du Comité d'histoire des ministères chargés de  
la jeunesse et des sports

**Jeudi 30 novembre 2006**

14h-18h30



## Le plein air à Jeunesse et Sports

première période : 1945-1971

**De l'air... pour vivre**

## Le plein air à Jeunesse et Sports

première période : 1945-1971

### De l'air... pour vivre

Ski, alpinisme, navigation à voile, canoë-kayak, spéléologie, plongée sous-marine, cyclotourisme, randonnée, camping... Liées par le milieu naturel, appréhendées dans une polyvalence et promues hors compétition, ces activités ont, sous l'étiquette « plein air », constitué un axe structurant des politiques « Jeunesse et Sports » et construit une partie de l'identité ministérielle.

Au sortir de la guerre, sous la tutelle du « service de l'éducation physique postscolaire », les activités de plein air sont surtout soutenues par les initiatives lancées vers la jeunesse ouvrière et rurale. À partir de 1956 (notamment avec la 3<sup>e</sup> semaine de congés payés), le phénomène du plein air et les actions l'entourant s'amplifient : mise en place d'un personnel spécifique (aides-moniteurs, puis assistants départementaux et régionaux), nouveaux moyens (collectif plein air assurant des réductions sur les voyages SNCF, subventions pour les associations locales de plein air, bourses d'initiation), essaimage des bases de plein air sur l'hexagone. Le 11 mai 1959, le tout récent Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports crée - pour ses cadres et ceux des associations - les brevets d'initiateur, de moniteur et d'instructeur de plein air.

Qu'est-ce qui a sous-tendu cette politique : pédagogie du risque pour une « véritable école de formation de caractère », sensibilisation à l'environnement, aménagement du territoire, ou démocratisation de pratiques qui, pour la majorité d'entre elles, restaient l'apanage de classes favorisées ? Entre moyens relativement limités et directives de l'administration centrale, quelle fut la part d'initiative et de créativité des hommes du terrain, ceux que l'on pourrait appeler les « hussards du plein air » ?

Au tournant de 1965, une série d'événements interroge le plein air : création des brevets d'Etat des moniteurs de plongée subaquatique et de voile, naissance de l'UCPA le 5 octobre 1965, retrait du camping des compétences de Jeunesse et Sports en faveur du Tourisme (26 mai 1966). Des critères de sécurité à l'organisation d'un marché économique en expansion, deux philosophies semblent se dessiner : celle du plein air, transversale, sans compétition, et celle du sport de performance, spécialisée par discipline, plus « professionnelle ». S'opposent-elles ou s'agit-il de deux rameaux d'un même arbre ?

En continuant de se développer, le plein air se complexifie et ses interlocuteurs se multiplient. Un temps des redéfinitions s'annonce. Début 1971, le directeur de l'éducation physique et des sports, Marceau Crespin, tente par circulaire de préciser les missions d'un secteur extra-scolaire « en pleine mutation ». Quelques mois plus tard, un arrêté instaure un comité technique et pédagogique du plein air, organe de réflexion sur les qualifications.

Le plein air reprend son souffle... avant une seconde période et un prochain séminaire.

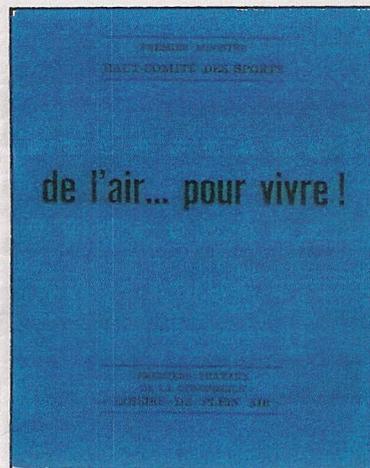
**Yohan Blondel**  
**Christophe Meslin**



Couverture de la brochure *Le plein air en France*, éditée par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, 1963, archive du MJSVA

NB : le dessin de la première page est extrait de la couverture de la brochure *Le plein air en France 1965*, éditée par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, 1965, archive du MJSVA

Après les débats, le séminaire se clôturera autour d'un verre



Couverture de la brochure *De l'air pour vivre - Premiers travaux de la commission « loisirs de plein air »*, éditée par l'Institut pédagogique national, juin 1964, archive du MJSVA

Jeudi 30 novembre 2006

14h-18h30

Accueil par **Olivier Hindermeier**  
(délégué général de l'UCPA)

Introduction par **Joël Balavoine**  
(président du Comité d'histoire)

*Entre réglementation et secteur postscolaire, le développement du plein air à Jeunesse et Sports (1945-1965)*

par **Yohan Blondel**

(professeur d'EPS, doctorant en histoire (STAPS) au Centre de recherche et d'innovation sur le sport - université Lyon 1) et par **Christophe Meslin**  
(historien, chargé de mission auprès du Comité d'histoire)

*De l'Amicale à la Fédération EPMM : la place du plein air*

par **Alain Peccard**

(ancien président de la Fédération française pour l'entraînement physique dans le monde moderne)

*Années 1960, témoignages du terrain*

par **Jean Moquel**

(ancien assistant départemental plein air dans les Landes) et

par **Fernand Lamy**

(ancien assistant régional plein air en Alsace)

*La création des deux Centres nationaux des sports de plein air*

par **Joël Thomine** pour Vallon-Pont-d'Arc

(formateur au CREPS Rhône-Alpes) et

par **Raymond Coiral** pour Chalain

(inspecteur Jeunesse et Sports retraité)

*Les fédérations et le ministère (1959-1971) : complémentarité ou concurrence ?*

par **Jean-Claude Meyran**

(ancien dirigeant de la Fédération française de voile) et

par **Marcel Colman**

(ancien dirigeant de la Fédération française de canoë-kayak)

*Le bon sauvage...*

*Aventures et imaginaires corporels en pleine nature*

par **Pierre Parlebas**

(pratiquant-théoricien du plein air, professeur des universités - université Paris 5, président des CEMEA)

*Au-delà du séminaire : les pistes de travaux ultérieurs*

par **Jean-Pierre Bouchout**

(inspecteur général Jeunesse et Sports)